

# Avis de dividende

Nous vous informons par la présente que si vous étiez actionnaire dans l'une des Classes d'Actions reprises ci-dessous le 07/05/2024, un dividende intermédiaire déclaré pour cette Classe d'Actions vous est dû. Le cours des Actions desdites Classes sera évalué ex-dividende à compter du 08/05/2024. Le dividende sera versé le 23/05/2024 dans la devise de la Classe d'Actions.

Code ISIN	Nom de la Classe d'Actions	Taux du dividende	Rendement du dividende*	Rendement annualisé du dividende**
LU0920199691	JPM Emerging Markets Corporate Bond C (div) - EUR (hedged)	0.6100	1.30%	5.28%
LU0862449856	JPM Emerging Markets Dividend A (div) - EUR	0.8600	1.12%	4.56%
LU0503874298	JPM Emerging Markets Local Currency Debt D (div) - EUR	0.0800	1.70%	6.97%
LU0569317323	JPM Emerging Markets Local Currency Debt T (div) - EUR	0.7900	1.70%	6.99%
LU1528678912	JPM Emerging Markets Strategic Bond I (div) - EUR (hedged)	0.9600	1.54%	6.29%
LU0562087980	JPM Flexible Credit D (div) - EUR (hedged)	0.6100	1.25%	5.11%
LU1839125009	JPM Global Bond Opportunities A (div) - EUR (hedged)	0.6000	0.69%	2.80%
LU0935941699	JPM Global Corporate Bond C (div) - EUR (hedged)	0.6400	1.09%	4.43%
LU0503867672	JPM Global Corporate Bond D (div) - EUR (hedged)	0.0600	1.12%	4.54%
LU0569320541	JPM Global Corporate Bond T (div) - EUR (hedged)	0.5800	1.09%	4.44%
LU0697242484	JPM Global Multi-Strategy Income A (div) - EUR	1.1800	1.47%	6.00%
LU0697242641	JPM Global Multi-Strategy Income D (div) - EUR	1.0700	1.47%	6.03%
LU0514680155	JPM Global Strategic Bond D (perf) (div) - EUR (hedged)	0.3700	0.71%	2.88%
LU0569323131	JPM Global Strategic Bond T (perf) (div) - EUR (hedged)	0.3100	0.69%	2.80%
LU0714182432	JPM Europe Strategic Dividend A (div) - EUR	1.7300	1.27%	5.16%
LU0722079638	JPM Europe Strategic Dividend C (div) - EUR	1.8000	1.26%	5.15%
LU0714182606	JPM Europe Strategic Dividend D (div) - EUR	1.5700	1.26%	5.14%
LU2415398812	JPM Global Convertibles Conservative A (div) - EUR (hedged)	0.7800	0.91%	3.67%
LU0714181467	JPM Global Dividend A (div) - USD	1.3800	0.69%	2.80%
LU1458463236	JPM Global Income Conservative A (div) - EUR	0.9200	1.20%	4.91%
LU0395794307	JPM Global Income A (div) - EUR	1.4400	1.27%	5.17%
LU0395796690	JPM Global Income C (div) - EUR	1.2600	1.27%	5.16%
LU1002459144	JPM Global Income C (div) - USD (hedged)	2.0900	1.60%	6.56%
LU0404220724	JPM Global Income D (div) - EUR	1.2300	1.26%	5.15%
LU0395797581	JPM Global Income X (div) - EUR	1.3400	1.27%	5.16%
LU2279689587	JPM Global Income Sustainable A (div) - EUR	1.0300	1.20%	4.91%
LU2279690916	JPM Global Income Sustainable C (div) - EUR	1.0500	1.20%	4.89%

\* Le rendement du dividende correspond au taux de dividende par action le plus récent divisé par la VNI par action à la date ex-dividende correspondante.

\*\* Le rendement annualisé du dividende est une projection estimative basée sur l'hypothèse que les taux de dividende par action resteront les mêmes au cours de l'année à venir et calculée selon la formule  $[(1 + \text{taux de dividende par action} / \text{VNI ex-dividende})^{\text{fréquence de distribution}} - 1]$ . Le rendement annualisé du dividende est calculé sur la base de la dernière distribution de dividendes avec dividendes réinvestis, et peut être plus ou moins élevé que le taux de dividende annuel réel, où fréquence de distribution = nombre de distributions par an.

# Avis de dividende

J.P.Morgan  
ASSET MANAGEMENT

*La performance et les rendements passés ne préjugent pas forcément des résultats futurs, et vous devez être conscient que la valeur des titres et tout revenu qui en découle peuvent fluctuer en fonction des conditions de marché. Les données sur le rendement contenues dans le présent document sont fournies à titre indicatif et informatif uniquement. Elles ne peuvent servir de base à aucun calcul ou rapport, y compris les rapports financiers et fiscaux.*

*J.P. Morgan Asset Management ne fournit pas de conseils fiscaux. Il est recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leur propre conseiller en ce qui concerne la fiscalité applicable dans leur juridiction. Les actionnaires doivent se fier uniquement aux conseils donnés par leur propre conseiller fiscal et fondés sur leur situation spécifique ainsi que sur le droit applicable.*